



Procès-Verbal

Commission des Arbitres

Section Promotion de l'arbitrage

N° 1
3 décembre 2025

<i>Présent(e)(s)</i>	Gaël Chanteux, Michaël Chevalier, David Mickaël, Charlotte Forest (Responsable), Arnaud Gautreau, Patrice Guet, Responsable du Pôle Arbitrage
<i>Assiste(nt)</i>	Florian Cossic, CTDA (Personne ressource)
<i>Excusé(s)</i>	Michel Pluchon
<i>Absent(s)</i>	Sébastien Dufleit

1. Suivi et accompagnement des arbitres stagiaires

FIA 1 (6 seniors - 17 Jeunes)
FIA 2 (9 seniors - 20 Jeunes)
FIA 3 (5 seniors - 12 Jeunes)

Actions d'accompagnement auprès des arbitres stagiaires : plus de suivi est effectué auprès des jeunes stagiaires qu'auprès des stagiaires seniors.

- Échanges autour de la fidélisation des arbitres stagiaires et de l'implication des clubs « formateurs ».
- Réflexions autour de propositions émises par certains clubs :

Proposition (Orvault Sports) : Donner la possibilité d'un contact entre le référent arbitre du club recevant et le jeune arbitre stagiaire avant la rencontre ?

Position CDPA : Mise en place compliquée. Ne doit pas se substituer aux obligations d'accompagnement du club formateur.

Proposition (St Julien de Concelles / Divatte) : Identifier des clubs volontaires pour accueillir les jeunes arbitres stagiaires ?

Position CDPA : Idem précédemment, ne doit pas se substituer aux obligations d'accompagnement du club formateur. Réflexion à prolonger : identifier les potentiels clubs volontaires, définir les attendus de la CDA/ETDA pour ce type d'action et former les dirigeants des clubs volontaires.

2. Questionnaires pour les jeunes arbitres et observateurs jeunes pour « l'arbitrage des jeunes par des jeunes »

À la demande du comité directeur, la commission se propose d'évaluer l'application de la procédure AJPJ en adressant un questionnaire aux jeunes arbitres et aux observateurs jeunes.

Deux parties envisagées :

- Évaluation des connaissances relatives à cette procédure
- Ressenti des jeunes arbitres et des observateurs concernant cette procédure

Florian va se charger d'élaborer ces deux questionnaires Google Forms.

Réflexion complémentaire : Comment valoriser les clubs ayant mis en place des ateliers de sensibilisation à l'arbitrage des jeunes par les jeunes ?

3. Challenge de l'arbitrage

Présentation du règlement actuel du Challenge de l'arbitrage par Patrice Guet.

Constats :

- Le challenge n'est actuellement pas suffisamment incitatif.
- Il ne répond pas complètement à l'objectif de récompenser les clubs « formateurs » et à la fidélisation des arbitres au sein de ces mêmes clubs.
- Certains clubs sont mis en valeur alors que des manquements ont été constatés de la part de certains de leurs arbitres.
- Beaucoup de clubs récompensés

Axes de réflexion :

- Intégrer le challenge dans le cadre du projet club visant à promouvoir l'arbitrage.
- Travail de mise en commun des différents projets, challenges et autres initiatives visant le respect, le fair-play, la promotion de l'arbitrage et portés par d'autres commissions (Label, PREMS...).
- Mise à jour de la liste des référents arbitres (vérification de l'exactitude des données saisies sur Footclubs).
- Intégrer au règlement un article visant à exclure du palmarès un club dont un ou plusieurs arbitres auraient été coupables d'un manquement au cours de la saison.
- Identifier les initiatives mises en place par ces référents au sein de leur club, visant la promotion de l'arbitrage.
- Valorisation des clubs qui envoient des arbitres en formation « arbitre de club ».

4. Projet club

Mise en place la saison prochaine (Florian)

5. Journée Soyons PRETS 16 mai à Montoir

Retour de l'édition 2025 :

Appréciée, mais les CTD souhaiteraient que l'atelier arbitrage fasse davantage de place au jeu.

Réflexion à mener sur le contenu de l'atelier de l'édition 2026 (prochaine réunion).

La Responsable de la Section
Charlotte Forest



Le Secrétaire de Séance,
Michaël Chevalier

